

# le Sauverois



PROGRAMMATION DES COURS ET DES ACTIVITÉS

Spécial camps, tennis et pickleball 2022

Ville de  
Saint-Sauveur



**2** Renseignements généraux et procédure d'inscription | **3** Abonnement aux terrains de tennis et de pickleball

**4-5** Cours de tennis | **6-7** Club Ado | **8-10** Camp Soleil | **11** Divers

vss.ca

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier  
33, avenue de l'Église  
communautaire@vss.ca

450 227-0000, poste 4000

### Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h  
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

## Légende des salles et des plateaux sportifs

**Chalet Pauline-Vanier : bibliothèque, grande salle, salle d'exercice et salle de jeux**  
33, avenue de l'Église

**Chalet de tennis**  
À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier  
33, avenue de l'Église

**Terrains de tennis et de pickleball asphaltés**  
Stationnement de l'église

**Terrains de tennis en terre battue**  
À l'arrière du Chalet Pauline-Vanier  
33, avenue de l'Église

## RAPPEL

La programmation des activités est sujette à changement, et ce, en fonction de l'évolution des directives gouvernementales. Surveillez le site Internet et la page Facebook de la Ville pour demeurer à l'affût.

# Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

## Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont disponibles dans la rubrique *Subventions et programmes*, de la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.

### Tarifification familiale – Réductions

2<sup>e</sup> enfant : 20 % de rabais  
3<sup>e</sup> enfant : 40 % de rabais  
4<sup>e</sup> enfant : gratuit

### Personnes âgées de 65 ans et plus

Réduction de 25 % sur le tarif régulier des cours offerts dans cette programmation.

### Soutien pour les activités sportives destinées aux jeunes âgés de 17 ans et moins

Remboursement partiel du coût d'inscription à des activités sportives offertes par une municipalité, ou un organisme affilié à une municipalité, autre que la Ville de Saint-Sauveur.

# Procédure d'inscription

## En ligne

Sur le site Internet de la Ville au [vss.ca](http://vss.ca).

## En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pendant les heures d'ouverture.

## La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- de faire des changements;
- d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Le cas échéant, un remboursement sera effectué dans un délai de 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est disponible sur le site Internet de la Ville.

## Période d'abonnement

Dès le 16 mai 2022

Il est possible de s'inscrire en ligne ou au comptoir du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, comme indiqué à la page 2. En dehors des heures ouvrables du service, les abonnements pourront se faire au chalet de tennis (ouvert jusqu'à 20 h tous les jours), où les modes de paiement acceptés sont les suivants : argent comptant et chèque.

### ÂGE REQUIS

La tarification est établie en fonction de l'âge du joueur au 21 mai 2022.

### ABONNEMENT

L'abonnement inclut la location gratuite d'un terrain, pour la pratique du tennis ou du pickleball, et ce, pour toute la durée de la saison. Prendre note que les abonnements seront à moitié prix à compter du 1<sup>er</sup> août 2022.

Catégorie	Terrains asphaltés seulement		Terrains en terre battue et terrains asphaltés	
	Résident	Non-résident	Résident	Non-résident
0 à 17 ans	Gratuit	14 \$	Gratuit	30 \$
18 à 59 ans	Gratuit	91 \$	Gratuit	186 \$
60 à 74 ans	Gratuit	67 \$	Gratuit	138 \$
75 et plus	Gratuit	39 \$	Gratuit	81 \$

### AUTRES TARIFS

Les tarifs sont payables au chalet de tennis, en argent comptant uniquement.

Service	Tarif
Location de terrain (1 heure)	20 \$
Location de terrain (2 <sup>e</sup> heure)	15 \$
Activité spéciale (gratuit pour les abonnés)	5 \$
Invité d'un abonné (tarif à l'heure)	5 \$

Pour tous les tarifs, les taxes sont incluses lorsqu'applicables.

## Début de la saison

Le samedi 21 mai 2022

**Terrains en terre battue :** 3 terrains de tennis.

**Terrains asphaltés :** 2 terrains de tennis ou 4 terrains de pickleball.

Les terrains asphaltés seront accessibles, gratuitement et sans réservation, jusqu'au 20 mai 2022 uniquement. Après cette date, les joueurs devront présenter une preuve d'abonnement. Les règlements de la saison et le fonctionnement relatif aux réservations sont disponibles dans la rubrique *Installations récréatives*, de la section *Loisirs et culture* du site Internet de la Ville.

**Nouveauté aux terrains de tennis en terre battue :** les mardis et jeudis, de 18 h 30 à 20 h, un entraîneur qualifié proposera des activités de tennis. Les détails seront rendus disponibles sur le site Internet de la Ville.

## Période d'inscription

Dès le 19 avril 2022

### RÉSIDENTS SEULEMENT : 19 avril au 24 avril 2022

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription :  
permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

### POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) : 25 avril au 5 juin 2022

À noter qu'à partir du 16 mai, certains cours pourraient être annulés  
si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

**ÂGE REQUIS :** La tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 1<sup>er</sup> mai 2022.

Activité, professeurs et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 15 mai	Coût à partir du 16 mai	Remarques
<b>Jeunes</b>					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
<b>TENNIS</b> Normand Boyer Terrains de tennis asphaltés	25 mai  Nombre de séances : 5	MER	17 h 30 à 18 h 25 18 h 30 à 19 h 25	5 à 7 ans 8 à 12 ans	43 \$ / 56 \$	53 \$ / 66 \$	Maximum de 5 séances si la température le permet. <b>Ce coût est rendu possible grâce au partenariat avec le Club Optimiste de la Vallée de Saint-Sauveur.</b>
<b>Adultes</b>					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
<b>TENNIS</b> Normand Boyer Terrains de tennis asphaltés	25 mai  Nombre de séances : 5	MER	19 h 30 à 21 h	Adultes débutants	72 \$ / 87 \$*	82 \$ / 97 \$*	En cas de pluie, les cours seront reportés à un mercredi subséquent. Apportez votre bouteille d'eau.

\*Taxes incluses



## Période d'inscription

Dès le 25 avril 2022

### RÉSIDENTS SEULEMENT : 25 avril au 4 mai 2022

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription :  
permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

### POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) : 5 mai au 3 juillet 2022

À noter qu'à partir du 13 juin, certains cours pourraient être annulés  
si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

**ÂGE REQUIS :** La tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 30 septembre 2022.

Activité, professeurs et lieu	Date de début et nombre de semaines	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coût jusqu'au 12 juin	Coût à partir du 13 juin	Remarques
<b>Jeunes</b>					Rés. /Non-rés.	Rés. /Non-rés.	
<b>COURS DE TENNIS 8 ANS ET PLUS<sup>1</sup></b>	27 juin Nombre de semaines: 7	LUN MAR JEU	13 h à 14 h 30	Débutant	100 \$ / 120 \$	110 \$ / 130 \$	Cours de tennis récréatifs permettant d'apprendre et d'améliorer tous les rudiments de ce sport. Possibilité de changement de groupe après le premier cours afin d'équilibrer les niveaux.
		LUN MAR JEU	14 h 30 à 16 h	Intermédiaire			
		LUN MAR JEU	16 h 30 à 18 h	Avancé			
<b>CLUB DE COMPÉTITION<sup>1</sup></b>	27 juin Nombre de semaines : 7	LUN MAR JEU	10 h à 12 h (pratiques)	10 à 18 ans	200 \$ / 265 \$	210 \$ / 275 \$	Le club de compétition permet d'apprendre, de s'améliorer et de compétitionner avec les autres municipalités. Les compétitions auront lieu à Saint-Sauveur et dans d'autres municipalités, une à deux fois par semaine. Le transport est inclus. Frais de 10 \$ pour l'achat du chandail.
		MER OU VEN	13 h à 17 h (matchs inter-municipaux)				

<sup>1</sup> Tous les cours pour 8 ans et plus se dérouleront sur les terrains en terre battue, à l'exception des cours du mardi, qui auront lieu sur les terrains asphaltés. De plus, toutes les pratiques du club de compétition se dérouleront aux terrains en terre battue. Cette information est sujette à changement. Prendre note que les cours annulés, en raison de la température, ne seront pas repris.

#### Lors de l'inscription, vous devrez obligatoirement fournir :

- le numéro d'assurance maladie et la date d'expiration de la carte de l'enfant ou une preuve d'assurance;
- les informations nécessaires pour valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant.

# CLUB ADO 12-14 ANS

Le Club Ado, ce n'est ni un camp de jour ni une programmation de sorties organisées de A à Z. C'est plutôt un club qui se veut à TON image! Du mardi au jeudi, du 28 juin au 11 août, la programmation comporte déjà quelques sorties et activités palpitantes, mais, le reste du temps, c'est TOI qui te créeras TON été!

En groupe, et accompagné de deux formidables animateurs, tu pourras prendre part aux décisions quant à la programmation des activités à venir afin de passer un été inoubliable! À noter que tu dois avoir un vélo afin de te déplacer dans le secteur. Prêt à t'amuser cet été?

Allez, inscris-toi  
et abonne-toi à  
**@clubado2022**  
sur Instagram!



## Programmation

		Mardi	Mercredi	Jeudi
<b>SEMAINE 1</b>	28 au 30 juin	Mini-golf et crème glacée	Crée TON été!	Artiste rappeur d'un jour
<b>SEMAINE 2</b>	5 au 7 juillet	Crée TON été!	Crée TON été!	Paintball Mirabel
<b>SEMAINE 3</b>	12 au 14 juillet	Crée TON été!	Crée TON été!	Descente de la rivière Rouge
<b>SEMAINE 4</b>	19 au 21 juillet	Crée TON été!	Crée TON été!	Acro-Nature
<b>SEMAINE 5</b>	26 au 28 juillet	Crée TON été!	Crée TON été!	Écho Aloha (planche à pagaie)
<b>SEMAINE 6</b>	2 au 4 août	Crée TON été!	Crée TON été!	Tag E-Karting
<b>SEMAINE 7</b>	9 au 11 août	Crée TON été!	Crée TON été!	Sortie finale choisie par les jeunes

La Ville se réserve le droit de modifier les sorties et les activités sans préavis.

## CLUB ADO 12-14 ANS

### TARIFICATION HEBDOMADAIRE

Tarif résident : 105 \$

Tarif non-résident : 155 \$



## Période d'inscription

Dès le 25 avril 2022

### RÉSIDENTS SEULEMENT : 25 avril au 4 mai 2022

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription : permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

### POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) : Dès le 5 mai 2022

### ÂGE REQUIS

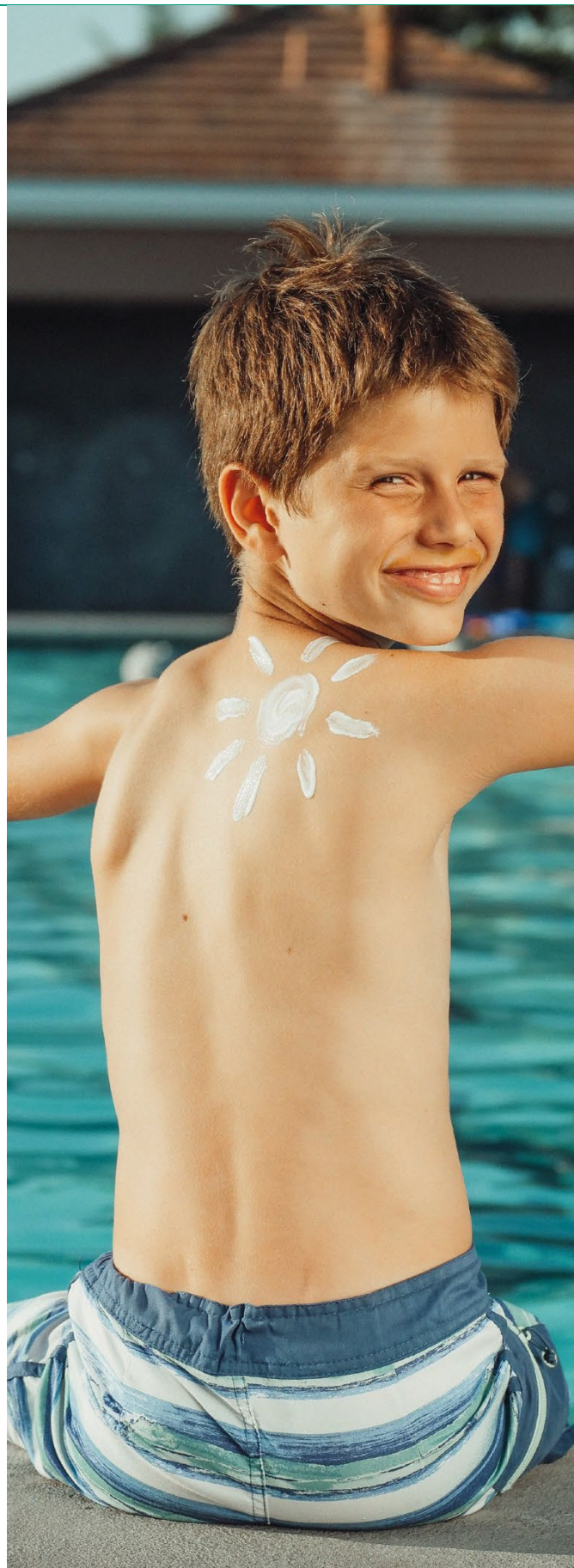
Au 30 septembre 2022, les participants devront être âgés de 12, 13 ou 14 ans.

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION

En fonction des places disponibles, les inscriptions seront acceptées jusqu'au jeudi précédant la semaine souhaitée, avant midi.

#### Lors de l'inscription, vous devrez obligatoirement fournir :

- le numéro d'assurance maladie et la date d'expiration de la carte de l'enfant ou une preuve d'assurance;
- les informations nécessaires pour valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant.





La dynamique équipe d'animation du Camp Soleil offrira une programmation originale ainsi qu'une foule d'activités stimulantes et variées, le tout, dans un environnement sécuritaire et de qualité.

## Au programme :

### Thématique de l'été

Toujours très attendue et appréciée des enfants!

### Animation régulière

Jeux coopératifs, sports, arts, etc.

### Activités spéciales

- Grands jeux
- Journées thématiques spécifiques
- Matinées jeunesse
- Ateliers au potager Les Petits semeurs
- NOUVEAUTÉ : ateliers d'initiation au tennis
- ...et plus encore!

Le camp sera adapté en fonction des directives gouvernementales en vigueur. Des sorties ou des activités spéciales seront ajoutées ultérieurement à la programmation. Chose certaine, ce sera un camp amusant!

## Durée

Du 27 juin au 12 août 2022. La période d'animation se déroulera du lundi au vendredi, entre 9 h et 16 h. À l'extérieur de ces heures, votre enfant devra être inscrit à la Halte Soleil afin de pouvoir demeurer sur les lieux.

## Halte Soleil

La Halte Soleil est offerte tous les jours, de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h.

## Semaine supplémentaire

Du 15 au 19 août. Seuls les enfants ayant fréquenté le Camp Soleil, au cours de l'été 2022, pourront s'y inscrire. Lors de cette semaine, aucune sortie n'est prévue. La Halte Soleil est incluse dans la tarification.

## Âge requis

Au 30 septembre 2022, les enfants devront être âgés entre 6 et 11 ans (maternelle complétée).



## Volets thématiques

Le fonctionnement global est le même que celui du Camp Soleil (Halte Soleil, activités, code de vie, etc.). À la programmation habituelle s'ajoute une thématique ou un projet devant être réalisé à raison de 8 heures par semaine. Les enfants, qui transiteront chaque semaine entre le camp régulier et le volet thématique, seront toujours entourés par la même équipe d'animateurs.

	6-7 ANS	8-9 ANS	10-11 ANS
<b>SEMAINE 1</b> 27 juin au 1 <sup>er</sup> juillet	<b>Aventuriers de la forêt</b> (découverte de la nature)	<b>Sciences en folie</b>	<b>Immersion sports</b>
<b>SEMAINE 2</b> 4 au 8 juillet	<b>Révolution rythmique</b> (danse et musique)	<b>À nos mixettes!</b> (cuisine)	<b>Au pays des livres</b> (création d'imaginaire)
<b>SEMAINE 3</b> 11 au 15 juillet	<b>Sciences en folie</b>	<b>L'école des sorciers</b> (magie)	<b>À nos mixettes!</b> (cuisine)
<b>SEMAINE 4</b> 18 au 22 juillet	<b>Jeunes artistes dans l'âme</b> (arts plastiques)	<b>Immersion sports</b>	<b>Sciences en folie</b>
<b>SEMAINE 5</b> 25 au 29 juillet	<b>À nos mixettes!</b> (cuisine)	<b>Jeunes artistes dans l'âme</b> (arts plastiques)	<b>Destination nature</b> (découverte et survie)
<b>SEMAINE 6</b> 1 <sup>er</sup> au 5 août	<b>Immersion sports</b>	<b>Révolution rythmique</b> (danse et musique)	<b>Bêtes de scène</b> (théâtre)

À noter qu'en raison des nombreuses activités spéciales organisées pour souligner la fin du camp, les volets thématiques ne seront pas offerts lors de la semaine 7.

## Tarification

	Résident*	Non-résident
<b>Camp Soleil</b>	75 \$	150 \$
<b>Semaine supplémentaire</b>	65 \$	130 \$
<b>Volets thématiques</b>	85 \$	170 \$
<b>Halte Soleil pour l'été</b>	130 \$	260 \$
<b>Halte Soleil à la semaine</b>	28 \$	56 \$
<b>Halte Soleil à la carte**</b>	56 \$	112 \$
<b>Chandail du camp***</b>	10 \$	10 \$

Lorsqu'il n'y a pas de spécification, la tarification est hebdomadaire.

\* La tarification familiale pour les résidents est disponible à la page 2. À noter que le coût du chandail du camp est en sus.

\*\* La Halte Soleil à la carte comprend 10 périodes (7 h à 9 h ou 16 h à 18 h) sans limite de temps. La carte est utilisable par les enfants inscrits d'une même famille (ex. : si vous avez deux enfants, deux périodes seront déduites).

\*\*\* Le chandail du camp est obligatoire pour les sorties. L'achat se fait au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, à partir du 9 mai, ou auprès des coordonnateurs, pendant la tenue du camp.



EN LIGNE  
SEULEMENT

## Procédure d'inscription

Avant de procéder à votre inscription en ligne, veuillez vous assurer que votre code d'accès et votre dossier famille soient à jour. Dans le cas de situations particulières, vous devez prendre un rendez-vous avec le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

**À noter que les places sont limitées.** Les résidents sont invités à s'inscrire pendant la période d'inscription qui leur est réservée.

<b>RÉSIDENTS SEULEMENT</b>	<b>À partir du 25 avril jusqu'au 2 mai 2022, à midi</b>
<b>POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS)</b>	<b>À partir du 5 mai 2022</b>
<b>INSCRIPTION EFFECTUÉE À PARTIR DU 23 MAI</b>	Des frais, de 5 \$ par semaine, seront applicables pour chaque enfant, et ce, jusqu'à un maximum de 15 \$ pour l'été.
<b>DATE LIMITE</b>	En fonction des places disponibles, les inscriptions seront acceptées jusqu'à 6 jours ouvrables avant la semaine souhaitée (au plus tard le jeudi). À titre d'exemple, la date butoir, pour inscrire un enfant pour la semaine débutant le 18 juillet, sera le jeudi 7 juillet.

### Procédure de paiement

En trois versements égaux, par carte de crédit, aux dates suivantes : lors de l'inscription, 26 mai 2022 et 16 juin 2022.

**Lors de l'inscription, vous devrez obligatoirement fournir :**

- le numéro d'assurance maladie et la date d'expiration de la carte de l'enfant ou une preuve d'assurance;
- les informations nécessaires permettant de valider les renseignements médicaux et généraux de l'enfant;
- le numéro d'assurance sociale du parent ou du tuteur qui paie les frais de garde, en vue de l'émission du relevé 24.

### Politique de remboursement

**Les modalités sont les suivantes :**

- un remboursement peut être effectué pour des raisons médicales ou advenant un déménagement hors de la MRC des Pays-d'en-Haut, et ce, avec présentation d'une pièce justificative;
- il est possible d'intervertir des semaines de camp, et ce, au maximum 5 jours ouvrables après la date de l'inscription, sous considération des places disponibles.

Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter la politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, disponible sur le site Internet de la Ville.

## Semaine de l'action bénévole

24 au 30 avril

Le thème de l'édition 2022 de la Semaine de l'action bénévole, *Le bénévolat est l'empathie en action*, confirme le lien étroit entre le bénévolat et l'empathie. Ce lien profondément humain est au cœur de l'amélioration du bien-être des gens et de la résilience des collectivités.

L'empathie est une qualité qui aide les gens à établir des rapports avec les autres et à les sensibiliser à différentes expériences. À partir d'idées et d'actions, elle permet de nouer des liens fondés sur des objectifs et des espoirs communs.

Le bénévolat peut nous aider à développer notre empathie et à voir le monde à travers les yeux de quelqu'un d'autre. Il permet à des gens de différents milieux et aux expériences variées de se rapprocher. Il élargit notre vision. Il nous aide à renforcer notre capacité à travailler ensemble et à contribuer à une collectivité dynamique et inclusive.

D'un océan à l'autre, qu'il s'agisse d'occasions formelles ou informelles, les bénévoles créent des collectivités bienveillantes, collaboratives et empathiques. Au cours de cette semaine, nous célébrerons les contributions des millions de bénévoles canadiens, plus particulièrement leurs actions, leur compréhension et leur souci réel pour le monde qui les entoure.

La Ville de Saint-Sauveur joint sa voix à celle des organismes pour rendre hommage à ces personnes engagées, que sont les bénévoles, et souligner leurs importants accomplissements au sein de la communauté. Du fond du cœur, merci!

## Place aux 50 ans et mieux

Lundi 2 mai, de 9 h à 16 h

Hôtel & Spa Mont-Gabriel  
(1699, chemin du Mont-Gabriel, Sainte-Adèle)

Sous le thème *En mode techno!*, l'événement propose une programmation diversifiée, dont une conférence de Marthe Laverdière, spécialiste en horticulture.

**Coût : 20 \$ (taxes incluses)**

Billets en vente, du 4 au 29 avril 2022, au comptoir du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire.

## Programme d'aspirant-animateur (14-15 ans)

Tu adores les enfants et le travail d'équipe? Tu désires avoir une formation sur le terrain pour devenir un futur animateur? Alors, inscris-toi au programme d'aspirant-animateur!

Ce programme est offert gratuitement, à raison de 40 heures par semaine, pour une durée de 2 à 3 semaines. Si ta candidature est retenue, tu pourrais même être éligible à une bourse.

Pour soumettre ta candidature, il suffit de remplir le formulaire disponible dans la rubrique *Camp Soleil* de la section *Loisirs et culture* du site Internet de la Ville. **La date limite pour envoyer les documents est le 2 mai 2022.** La priorité sera accordée aux résidents de Saint-Sauveur.





Ville de  
Saint-Sauveur



[vss.ca](http://vss.ca)